



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU DIMANCHE 26 MAI 2019

Dans le cadre de l'organisation des élections européennes du 26 mai 2019, une Commission de contrôle a été mise en place pour statuer sur tous les mouvements intervenus sur la liste électorale (inscriptions, radiations, recours administratifs,...) entre le 01/01/2019 et le 31/03/2019.

L'article R7 du code électoral stipule que sa composition ainsi que sa date de réunion doivent faire l'objet d'un affichage sur les panneaux officiels d'informations municipales et être mises en ligne sur le site internet de la commune.

### Date de réunion de la Commission de contrôle le :

**Jeudi 02 mai 2019 à 14h00 à la Mairie de Saint Hilaire de Clisson**

### Membres de la Commission de contrôle :

**Gilles DOUILLARD** – Conseiller municipal

**Joëlle MUSSET** – Déléguée du Tribunal de Grande Instance

**Claude BROSSEAU** - Citoyen délégué désigné par le Préfet

---

#### ADRESSE

##### **MAIRIE**

1 place de l'église

44190 SAINT HILAIRE DE CLISSON

#### CONTACT

Tél. : 02.40.36.07.79

mairiesthilairedeclisson@wanadoo.fr

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Vendredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Mercredi et Jeudi : 9h00 - 12h30

Samedi : 9h00 – 12h00